

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Profil des abstentionnistes aux élections européennes du 26 mai 2019

	Votants	Abstentionnistes	% Total
Sexe			
Homme	54	46	100
Femme	49	51	100
Age			
18-24 ans	38	61	100
25-34 ans	40	60	100
35-49 ans	46	54	100
20-59 ans	51	49	100
60-69 ans	62	38	100
70 ans et plus	65	35	100
Dernier diplôme obtenu			
Inférieur au bac	50	50	100
Baccalauréat	50	50	100
Bac+2	52	48	100
Bac+3 et plus	53	47	100
Niveau de revenu du foyer			
Moins de 1200 €	42	58	100
1200 à 2000 €	48	52	100
2000 à 3000 €	53	47	100
Plus de 3000 €	56	44	100
Statut de l'interviewé			
Salarié	45	55	100
Indépendant	43	57	100
Chômeur	47	53	100
Ensemble			
	51,3	48,7	100

Source : d'après « enquête Ipsos/Sopra Steria pour France Télévisions, Radio France, RFI et France 24 du 22 au 25 mai 2019 auprès de 5 433 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus » - www.ipsos.com

Questions :

1. Expliquez ce qui différencie le taux d'inscription sur les listes électorales et le taux de participation aux élections. (3 points)
2. À l'aide de données significatives du document, dressez le portrait type de l'abstentionniste. (3 points)
3. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population. (4 points)

Seconde partie : Raisonement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que comment les entreprises se financent.

Document 1 : Évolution du mode de financement des entreprises françaises (en %)

	1978	1980	1993	2008	2015
Autofinancement	50	45,6	61,9	47,5	60,1
Endettement auprès des banques	39	31,9	7,4	24,5	11
Financement sur les marchés financiers dont :	11	18,5	30,5	28	28,9
- Emission d'actions	5,5	14	24,6	22	21,5
- Endettement sur les marchés (surtout obligations)	5,5	4,5	5,9	5,6	7,4
Total	100	100	100	100	100

Source : d'après l'INSEE, comptes de la Nation, 2010-2017.

Document 2 :

Le *crowdfunding*, ou « financement participatif » est né au début des années 2000 avec l'essor d'internet. Il s'agit d'un outil de financement alternatif qui ne passe pas par les circuits et outils traditionnels, notamment bancaires, mais fait appel à des ressources financières auprès des internautes afin de financer un projet, qui peut être de nature très diverse (culturel, artistique, entrepreneurial, etc.). Cette méthode permet de récolter des fonds auprès d'un large public via des plateformes de financement participatif [...] En France, le financement participatif est en développement constant depuis plusieurs années, passant de 167 millions d'euros collectés en 2015 à 401,7 millions d'euros en 2018.

Il s'adresse à tous : entreprises, particuliers, associations, collectivités, etc. Mais il est particulièrement adapté pour les entreprises. Notamment pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, les PME et jeunes entreprises innovantes qui peuvent rencontrer des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leur projet via les modes de financements traditionnels.

Généralement, le financement participatif est mobilisé dans les cas suivants :

- lorsqu'on ne veut pas ou ne peut pas faire appel à un établissement bancaire
- lorsqu'on recherche un moyen complémentaire de financement
- lorsqu'on souhaite tester son projet auprès du marché en se constituant une communauté de clients ou d'utilisateurs potentiels.

Il existe trois types de financement participatif :

- le don : avec ou sans contreparties non financières
- le prêt : qui permet de financer des projets via des prêts gratuits ou rémunérés
- l'investissement qui permet de financer un projet entrepreneurial via la souscription de titres de capital ou de créance, et dont la contrepartie est la participation aux éventuels bénéfices du projet.

Source : <https://www.economie.gouv.fr>